



Comité consultatif des services aux élèves handicapés ou aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA)

Mercredi 19 novembre 2025

À 19 h 00

Local 3050, CSSH

Présences :

Parents :

- ☒ Blais, Audrey
- ☒ Boisjoly, Marie-Elaine
- ☒ Côté-Barbe, Charlene
- ☒ Doucet-Fournier, Joanie
- ☐ Leduc, Caroline
- ☐ Normand, Valérie
- ☒ Pageau, Lindsay
- ☒ Rivard, Myriam-Cindy
- ☒ Sylvain, Jenny

Directions et soutien :

- ☒ Geoffroy, Nathalie
- ☒ Gingras, Simon
- ☒ Lamoureux, Alexandra

Personnel enseignant et professionnel :

- ☒ Breton, Josiane

Organisme :

- ☒ Dubé, Guillaume (CISSAT)

Ordre du jour

1. Mot de bienvenue

Mme Alexandra Lamoureux débute la rencontre à 19h00. Elle souhaite la bienvenue à tous et se présente comme coordonnatrice du Service des ressources éducatives et décrit ses responsabilités ainsi que le soutien qu'elle offre pour les classes adaptées. Un tour de table est ensuite réalisé afin que chacun puisse se présenter.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Lamoureux fait la lecture de l'ordre du jour. Son adoption est proposée par Mme Marie-Elaine Boisjoly et il est adopté à l'unanimité.

3. Lecture et adoption du compte rendu de la rencontre du 28 mai 2025

Les principales lignes du compte rendu sont lues par Mme Lamoureux. Son adoption est proposée par Mme Jenny Sylvain et il est adopté à l'unanimité.

4. Élections des membres du comité, si nécessaire

4.1 Procédures

Mme Lamoureux indique qu'un poste de parent demeure vacant au sein du comité. En raison de l'absence de candidats, ce point sera reporté à une rencontre ultérieure, lorsque des parents manifesteront leur intérêt à faire partie du comité.

4.2 Mise en candidature pour le poste de parent

4.3 Vote

4.4 Nomination des représentants et substitut du Comité de parents du CSSH

Lors de la dernière rencontre du Comité de parents du CSSH, Mme Myriam-Cindy Rivard, a été nommée représentante au CCSEHDAA. Le substitut sera désigné prochainement.

5. Présentation du rapport d'activités 2024-2025

Mme Charlène Côté-Barbe présente les principales lignes contenues dans le rapport d'activités. Le document a été déposé sur le groupe Teams pour consultation.

6. Intervention du public

Aucune intervention.

7. Correspondance

Aucune correspondance.

À titre informatif, Mme Côté-Barbe précise qu'une rencontre provinciale réunissant les centres de services scolaires pour les élèves EHDAA se tenait aujourd'hui. Elle n'a pu y assister en raison de la rencontre de ce soir, mais recevra la documentation et effectuera un suivi au besoin lors d'une prochaine rencontre.

8. Suivi au comité de parents

Mme Myriam-Cindy Rivard effectue un compte rendu des sujets traités. Le point principal concernait le budget de l'année passée du CSSH et les prévisions budgétaires pour cette année. Le plan d'engagement vers la réussite a également été présenté.

9. Loi et règles de régie interne relatives au CCSEHDAA

9.1 Budget de fonctionnement du comité

Un montant de 500 \$ est prévu pour l'année. Des frais de déplacement et de gardiennage peuvent être réclamés. Le document est accessible sur le groupe Teams et le formulaire pour les frais de déplacement y sera ajouté. Par la suite, des discussions ont porté sur le quorum nécessaire à la tenue d'une rencontre, ainsi que sur la durée maximale fixée à deux heures. La présence de la présidente ou de la vice-présidente est requise pour que la rencontre puisse avoir lieu.

9.2 Formations pour les nouveaux membres

Mme Côté-Barbe aborde la formation destinée aux nouveaux membres, qui s'adresse à l'ensemble des membres des conseils d'établissement. Cette formation vise à les soutenir dans l'exercice de leurs fonctions et pouvoirs prévus par la Loi sur l'instruction publique. Étant donné que le CCSEHDAA est un comité consultatif, la participation à cette formation demeure facultative pour ses membres. Ceux qui souhaitent la suivre pourront recevoir le lien. Elle comprend des capsules, un cahier et des fiches thématiques, et reste accessible en tout temps.

10. Présentation des mises à jour dans les critères pour l'inscription des élèves pour l'année scolaire 2026-2027

Mme Lamoureux présente la procédure des critères pour l'inscription des élèves pour la prochaine année scolaire, qui a été révisée et qui sera rendue publique prochainement. La période d'inscription pour l'année scolaire 2026-2027 se tiendra du 19 au 23 janvier 2026. Elle expose les principaux changements, notamment la date pour formuler une demande de changement d'école et l'ajout d'une mention concernant la confirmation d'une place en maternelle 4 ans.

Mme Audrey Blais s'informe des critères de priorisation pour la maternelle 4 ans. Mme Lamoureux en fait la lecture à partir du document. Mme Blais partage son expérience personnelle.

Par ailleurs, Mme Boisjoly précise que les CPE produisent un portrait périodique pour chaque enfant, qui est remis aux parents. Ce document peut faciliter la transition vers le milieu scolaire, à condition que les parents autorisent le CSSH à le recevoir lors de l'inscription.

Mme Lamoureux précise qu'un libellé à ce sujet figure dans le formulaire d'inscription et qu'il est proposé aux parents de joindre ce portrait au dossier.

M. Simon Gingras souligne la pertinence de ce rapport pour le milieu scolaire.

Un effort supplémentaire sera effectué lors de la prochaine période d'inscription afin d'encourager la collaboration des parents pour l'obtention de ce document.

11. Plan d'intervention

11.1 Explications du processus du plan d'intervention

Mme Lamoureux a récupéré les documents officiels relatifs au plan d'intervention et disponibles dans le groupe Teams. Elle présente la synthèse des principaux éléments ainsi que le guide d'utilisation du canevas de base. Il s'ensuit une discussion sur les composantes du plan d'intervention, la distinction entre un plan de travail et un plan d'intervention, ainsi que les différentes approches avec les enseignants, les intervenants et la direction. Quelques parents partagent également leur expérience personnelle.

M. Guillaume Dubé mentionne l'existence des services du programme "Jeunes en difficulté (JED)", qui contribuent à la santé et au bien-être des jeunes en difficulté et de leur famille. Ils regroupent les services destinés aux jeunes, depuis la petite enfance jusqu'à l'âge adulte. Ces services concernent, entre autres, les problèmes liés au développement ou au comportement, à la violence, au soutien parental, aux relations familiales et à la séparation conjugale. M. Dubé invite les parents à s'adresser au CLSC, afin qu'ils soient référés au bon service.

Mme Lamoureux fera un suivi à la table de direction, en lien avec les discussions entendues sur le plan d'intervention.

11.2 Questions plus fréquentes pour la création de capsules

Pour la création de capsules sur le plan d'intervention, il est souhaité que chacune dure de 2 à 3 minutes. Le but est de les diffuser aux parents sur les réseaux sociaux, dans les premiers mois de l'année scolaire. Voici le contenu proposé pour la création des capsules :

- Définir les rôles respectifs des parents, du CSSH et des intervenants ;
- Vulgariser les alignements pour pallier le manque de connaissances des parents ;
- La possibilité de modifier ou d'ajouter des éléments au plan avant son officialisation ;
- Le droit d'être accompagné lors des rencontres ;

- Les étapes préalables avant la mise en place d'un plan d'intervention ;
- Dédramatiser la démarche en expliquant qu'il s'agit d'un outil pour répondre aux besoins et aider l'enfant à atteindre ses objectifs ;
- Démystifier le fait qu'un enfant peut avoir un plan d'intervention sans diagnostic, et inversement.

Mme Lamoureux effectuera un suivi pour une proposition ou ébauche de capsule dans les prochaines semaines.

12. Préparation de la prochaine rencontre du 28 janvier 2026

Mme Lamoureux propose d'aborder les sujets suivants lors de la prochaine rencontre :

- Recevoir la capsule informative de 15 minutes sous le thème « Dans la peau d'un enfant différent ». Un retour est attendu pour une date.
- Outils technologiques et outils d'apprentissage, puisque le comité d'attribution se rencontre en février.

Les membres se disent en accord avec ces propositions. Ils n'ont pas de sujet particulier à ajouter.

13. Autres sujets

Aucun sujet à ajouter.

14. Calendrier des rencontres

Les rencontres se dérouleront les 28 janvier 2026, 25 mars 2026 et 27 mai 2026.

15. Levée de l'assemblée

La séance est levée à 20h34 par Mme Audrey Blais.